

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2019-38

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte 33 déclarations:

- pour la catégorie A:8

- pour la catégorie B: 2

- pour la catégorie C:23

<u>ARTICLE 2</u>: Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

<u>ARTICLE 3</u>: La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

<u>ARTICLE 4</u>: Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture le 1 3 SEP. 2019

Fait à Basse-Terre, le 11/09/2019

La Présidente,

Denise BLEUBAR

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF	Travailler en étroite collaboration avec la directrice	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Développer la stratégie de communication définie par la direction en lien avec le service communication de la ville. Rédiger les fiches action et les transmettre au service communication de la collectivité de la ville. Préparer l'organisation des conférences de presse. Réaliser ou faire réaliser les supports de communication : écrits , photos, fiches produits, catalogues, films dossiers de presse.	1203
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assurer le secrétariat du Service	Détachement ou intégration directe	28 H 00	Assurer l'accueil physique et téléphonique. Assurer la frappe et la mise en forme de documents. Assurer le traitement des différents courriers. Apporter une aide sur le terrain lors d'évènementiel. Suivre les différents dossiers fêtes et cérémonies. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique	1204
Commune de Capesterre Belle-Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Agent d'entretien des locaux	Fin de contrat	35 H 00	Effectue quotidiennement les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des locaux scolaires (salle de classe, mobilier, sanitaires, environnement). Assure l'ouverture et la fermeture des grilles de l'école. Vider et nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles. Nettoyer et désinfecter	1205

1.	1206	1207	1208
quotidiennement les sanitaires et la robinetterie.	Assurer la régie générale des manifestations produites et organisées en priorité dans les structures : auditorium, centre socioculturel Félix PROTO et José Emmanuel ALBON. Vérifier la conformité du matériel, assurer le contrôle périodique des installations, veiller à l'application des règles de sécurité. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées de la ville par la réalisation des travaux ménagers courants, des courses dans le quartier, la contribution à l'hygiène et l'incitation aux relation avec son environnement, rompre l'isolement.	Dans une démarche éthique et déontologique, contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs.de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.
	35 H 00	35 H 00	35 H 00
	Détachement ou intégration directe	Radiation des cadres	Fin de contrat
	Régisseur de Spectacle et d'événementiel	Auxiliaire de vie sociale	Assistant socio-éducatif - assistant de service social
	TECHNICIEN	AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	ASSISTANT SOCIO- EDUCATIF DE 2EME CLASSE
	Commune des Abymes	CCAS de Pointe à Pitre	Conseil Départemental

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : http://www.cdg971.com

1209	1209		1212	1213
- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques -
35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00
Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne
Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise
AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE
SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tel: 0590 99 45 00 Fax: 0590 99 45 21
Site Internet: http://www.cdg97l.com

					1
	1214	1215	1216	1217	1218
Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces
	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00
	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne
	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise
	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE
	SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE

<u>Tél</u>: 0590 99 45 00 <u>Fax</u>: 0590 99 45 21
Site Internet: http://www.cdg97l.com

, a	1219	1220	1221	1222	1223
agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions
	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00
	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne	Promotion interne
	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Agent de maitrise
	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE
	SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE	SYVADE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE

Tel: 0590 99 45 00 Fax: 0590 99 45 21
Site Internet: http://www.cdg97l.com

Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20190911-EMP-2019-38-AR Date de télétransmission : 13/09/2019 Date de réception préfecture : 13/09/2019

	1224	1225	1226	1227
hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises.	- Encadrement des agents techniques de catégorie C Transmission des décisions hiérarchiques d'ordre technique à ces agents - Missions et travaux techniques - Contrôle et suivi des travaux confiés à des entreprises	Outil stratégique pour une action coordonnée, le Contrat de Plan Territorial de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPTDFOP) détermine les objectifs communs aux différents acteurs sur le territoire, notamment en termes de filière de formation professionnelle initiale et continue	Rubrique 1: Assure l'animation, la gestion administrative, l'évaluation du PIC (axes et projets), et les éventuelles réorientations en collaboration avec le
	35 H 00	35 H 00	35 H 00	35 H 00
	Promotion interne	Promotion interne	Création de poste	Création de poste
	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Chef de projet – CPTDFOP et CEFOP	Chef de projet - Pacte ultramarin d'Investisseme
	AGENT DE MAITRISE	AGENT DE MAITRISE	ATTACHE	ATTACHE
	SYVADE	SYVADE	COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE

<u>Tél</u>: 0590 99 45 00 <u>Fax</u>: 0590 99 45 21
Site Internet: http://www.cdg97l.com

3	1228	1229
Délégué Général Adjoint du Pôle Développement Humain et le Directeur de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle (DEAFP) et l'Unité DIECCTE de Saint-Martin.	Le (la) psychologue participe à la mise en œuvre de la politique territoriale d'action sociale dans le champ de la mission d'aide à la famille et de la protection de l'enfance. Pour ce poste, ses interventions s'effectuent, dans le champ de la protection sociale de l'Aide Sociale à l'Enfance (ensemble des mesures que l'ASE peut proposer aux parents et à l'enfant avec leur accord), ainsi dans celui de la protection judiciaire	Contribuer à la définition de l'EPCI et à l'élaboration d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique. Participer à la définition du projet global de la collectivité et stratégie de mise en œuvre. Élaborer et piloter de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources. Superviser le management des services. Représenter l'institution et négocier avec les acteurs du territoire. Impulser et conduire des projets stratégiques intégrant innovation et efficience
35 H 00		35 H 00
,	Création de poste	Démission
nt dans les Compétences (PIC)	Psychologue	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE	DGS DES ÉTABLISSEME NTS PUBLICS DE COOPÉRATION DE 80000 À 150000 HAB.
	COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : http://www.cdg97l.com

Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20190911-EMP-2019-38-AR Date de télétransmission : 13/09/2019 Date de réception préfecture : 13/09/2019

développement économique. Élabore, anime le volet économique du projet de territoire. Accompagne et instruit en tant que besoin, sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement des acteurs économiques. Organise et met en œuvre des dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Assure la promotion économique du territoire pour renforcer son attractivité.	Développe le projet d'aménagement et de renouvellement urbain des quartiers par la démarche d'approche urbaine durable, assure le suivi et l'animation de la démarche de gestion urbaine de proximité des quartiers prioritaires du territoire en partenariat avec la Direction de la cohésion sociale sous la responsabilité du Responsable de l'Aménagement assurant la direction adjointe de la DAU.	Développe le projet d'aménagement et de renouvellement urbain des quartiers par la démarche d'approche urbaine durable, assure le suivi et l'animation de la démarche de gestion urbaine de
Assissis dévisits dévis dévis dével l'én de contrat 35 H 00 dével Orga de l'é de l'é la p	Disponibilité 35 H 00 prorterrit	Déve reno Disponibilité 35 H 00 la déi as
Développeur économique	Chargé (e) de Mission "Aménagement et Renouvellement Urbain"	Chargé (e) de Mission "Aménagement et Renouvellement Urbain"
ATTACHE	ATTACHE	INGENIEUR
Communauté d'agglomération riviera du levant	Commune de Gosier	Commune de Gosier

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : http://www.cdg97l.com

Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20190911-EMP-2019-38-AR Date de télétransmission : 13/09/2019 Date de réception préfecture : 13/09/2019

	1233	1234	1235
proximité des quartiers prioritaires du territoire en partenariat avec la Direction de la cohésion sociale sous la responsabilité du Responsable de l'Aménagement assurant la direction adjointe de la DAU.	Gère et dirige plusieurs établissements sportifs. Mise en œuvre des orientations et priorités, en cohérence avec les orientation stratégiques de la collectivité; Encadrement d'équipe à effectifs variables, de personnel de filières et de statuts différents;	Gère et dirige plusieurs établissements sportifs. Mise en œuvre des orientations et priorités, en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité. Encadrement d'équipe à effectifs variables, de personnel de filières et de statuts différents.	Réalisation de l'entretien des surfaces des bâtiments régionaux. Mise en œuvre des dispositifs nécessaires à l'accomplissement des diverses manifestations régionales
	35 H 00	35 H 00	35 H 00
2	Création de poste	Création de poste	Fin de contrat
	Responsable du vélodrome- Hall des sports	Responsable du vélodrome- Hall des sports	Technicien(ne) de surface
	ADJOINT ADMINISTRATIF	REDACTEUR	ADJOINT ADMINISTRATIF
	Conseil Régional	Conseil Régional	Conseil Régional



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : http://www.cdg97l.com